



Mercredi 15.01.14 | 47e année | No 1

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Neuchâtel, ouverture au monde

Cette année, plusieurs anniversaires vont être célébrés, tels que l'intégration du Canton dans la Confédération ou les 20 ans de la démocratie en Afrique du Sud. Comme l'Histoire de manière générale, ces événements permettent de poser un regard plus profond sur le monde.

Alors que la peur attise le repli sur soi, l'ouverture au monde nourrit notre propre humanité et donne sens à la véritable solidarité.

Dans une société qui doute, la démocratie est un bien commun inestimable, qui demande pourtant la participation de chacun. Le dialogue est l'esprit des véritables démocraties. C'est la mélodie de la paix.

Pour progresser et ne pas juste reproduire les mêmes cycles, l'innovation doit être valorisée, véritable invitation à l'intelligence et à la créativité. Etre libre, c'est oser.

En politique, plus que les paroles, ce sont les actions qui comptent.

C'est dans cet esprit que le Conseil communal s'engage ces prochaines années, avec une nouvelle devise pour la Ville: Neuchâtel, art de vivre et innovation.

Nous avons la chance d'être dans une région extraordinaire, aux innombrables qualités. En conjuguant tous les talents, nous pouvons écrire un nouveau chapitre de notre Histoire. Et avec une grande confiance dans notre capacité à relever victorieusement les défis plus élevés.

Bonne année à vous!

Olivier Arni
Président du Conseil communal



Dès cette année, les habitants de la ville de Neuchâtel paieront sensiblement moins d'impôts.

Baisse d'impôts à Neuchâtel

Le Conseil général a tenu lundi soir sa première séance de l'année 2014. Ses membres ont accepté de diminuer le coefficient fiscal communal de deux points, passant de 62 à 60%. Loin de faire l'unanimité, cette proposition de la Commission financière a suscité de vifs échanges au sein de l'assemblée. Celle-ci a également pris acte du programme politique et de la planification des dépenses d'investissement pour la période 2014-2017.

La baisse d'impôts proposée par la Commission financière est étroitement liée au programme politique et à la planification des dépenses d'investissement qui en découle. Le plan financier prévoit des investissements à

hauteur de 151,7 millions de francs pour réaliser les 246 actions qui composent son programme. Au vu de l'état financier de la Ville et de ses perspectives, la Commission financière a proposé pour deux ans de baisser le coefficient fiscal de deux points, le fixant à 60%.

Une baisse qui ne fait pas l'unanimité

Le PLR a fait résonner un oui unanime et profond à cet allègement fiscal. Feu vert également du côté des socialistes, pour qui tous les éléments étaient réunis pour valider cette baisse pondérée des impôts. Catégoriquement opposé à cette proposition, le groupe PopVertsSol a contré avec virulence les arguments de la Commission

financière. Cela n'a pas suffi: la diminution de deux points a passé la rampe par 27 voix contre 10 et 2 abstentions.

Positions variées

Les groupes ont réservé un accueil contrasté au programme politique et à la planification des dépenses d'investissement pour la période 2014-2017. Le groupe socialiste s'est déclaré satisfait alors que PopVertsSol a déploré le manque de hiérarchisation entre les différentes actions. Quant au groupe PLR, il n'a pas apprécié le caractère trop administratif du rapport, qualifié comme «à gauche». Le Conseil général en a finalement pris acte par 31 voix et 8 abstentions PLR (voir aussi en pages 8-9). (ak)



Trente arbres du domaine public seront tronçonnés lors de la campagne d'abattage 2014 qui démarre lundi.



La compagnie Tape'nads danse présente sa nouvelle création dès jeudi 16 janvier au Théâtre du Concert.



Deux groupes de rock afghan s'arrêtent samedi à la Case à chocs dans le cadre d'un échange artistique.

Publicité



**SOLO
DES**

Samedi 18 janvier
Concours
CHF 1'000.- à gagner

la maladiere centre
neuchâtel



Dans ce numéro

Fables en croisière

Laura Rossi et la compagnie Tape'nads danse remontent sur scène avec une nouvelle création dès jeudi au Théâtre du Concert. Critique sociale à la fois douce et amère, «Fables en croisière» suit l'histoire d'un producteur et d'une starlette.

Page 4

Programme politique

Le Conseil général a discuté lundi du programme politique 2014-2017 concocté par le Conseil communal. Au final, le législatif a pris acte du rapport par 31 «oui» et huit abstentions émanant du groupe PLR.

Page 8

Baisse d'impôts acceptée

Le Conseil général s'est penché lundi soir sur une proposition de la Commission financière concernant une baisse d'impôts. Après un débat virulent, la diminution au 1^{er} janvier 2014 du coefficient fiscal communal de 62 à 60% a été acceptée.

Page 9

Bons vœux présidentiels



Les présidents des Conseils général, Jonathan Gretillat (PS), et communal, Olivier Arni (PS), souhaitent le meilleur à la population neuchâtoise pour 2014. Une année qui sera marquée par de nombreuses célébrations et plusieurs nouveaux projets.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 22 janvier.



Les Parcs et Promenades lancent leur campagne d'abattage annuelle



Perché à 15 mètres de hauteur, l'un des arboristes-grimpeurs des Parcs et Promenades coupe la branche sèche de ce pin dans le parc du Musée d'ethnographie.

Abattre pour mieux replanter

Le Service des parcs et promenades de la Ville de Neuchâtel lance sa campagne d'abattage d'arbres 2014. Celle-ci démarrera lundi 20 janvier et s'étendra jusqu'au début du mois de mars. Marqués d'une croix de spray rose, trente arbres situés sur le domaine public seront abattus. De nouvelles plantations compenseront cette coupe.

«Nous respectons toujours la même règle: quand on abat, on replante. On ne plante pas toujours durant l'année qui suit, ni au même endroit, mais les abattages sont toujours compensés par des plantations. On ne peut pas figer la situation, mais on veille à ce que le paysage reste bien arborisé», détaille Jean-Marie Boillat, chef du Service des parcs et promenades. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. La moyenne des abattages pour les 13 dernières années se situe à 63 arbres, tandis que la moyenne des plantations pour les 12 dernières années s'élève, elle, à 83 unités.

Pins attaqués par un champignon

Pourriture, dessèchement, blessures ou champignons: les causes d'abattage sont multiples. Cette année, un champignon nommé Sphaeropsis sapinea s'est attaqué à plusieurs pins. La grêle de juin dernier a favorisé son expansion. Des arboristes-grimpeurs des Parcs et Promenades mènent

durant ces jours des travaux de soins dans le Parc du Musée d'ethnographie, où plusieurs pins ont été touchés. Perchés à plus de dizaine de mètres de hauteur, ces acrobates s'occupent notamment de couper des branches desséchées.

Garantir la diversité du patrimoine arborisé

Le Service des parcs et promenades se charge de la gestion du patrimoine arboré dans les zones urbanisées entre la forêt et le lac ainsi qu'à Chaumont. Chaque année, une liste des abattages sur le domaine public est élaborée. Les arbres à abattre sont marqués d'une croix rose et dans les cas particuliers

(voir encadré), un panneau explicatif est posé à proximité pour informer la population. Les Parcs et Promenades traitent également des demandes d'abattage ou d'élagage sur fonds privés. Tout au long de l'année, une cinquantaine de collaborateurs observent et surveillent quelques 15'000 spécimens. «Plus de dix essences sont plantées pour compenser les abattages. Pour garantir une bonne diversité, nous veillons à ce qu'aucune espèce ne dépasse 10% du patrimoine arboré», relève Jean-Marie Boillat. (ak)

• **La liste complète des abattages 2014 est disponible sur www.2000neu.ch**



Vers une revitalisation du jardin du Prince

Neufs arbres seront abattus entre janvier et mars dans le jardin des Princes. Propriétaire du parc, l'Etat de Neuchâtel a confié son entretien au Service des parcs et promenades de la Ville. Ce parc pose problème depuis de nombreuses années: pas moins de 60 arbres ont été perdus. Des recherches de l'Institut de botanique de l'Université de Neuchâtel ont permis de déceler la présence d'un champignon. Connue sous le nom d'Armillaire, celle-ci cause la maladie des

arbres. «Des déprédations canines ont été constatées il y a trois ou quatre ans au niveau des racines. Elles ont facilité la propagation du champignon», précise Eddy Macuglia, contremaître aux Parcs et Promenades. Pour sauver le parc, des zones de revitalisation, protégées par des barrières, ont été aménagées. L'une d'elles vise à favoriser l'implantation naturelle d'essences mieux adaptées au lieu. Un nouvel espace de revitalisation sera mis en place au printemps.

 Le Théâtre du Concert accueille jusqu'au 2 février la compagnie Tape'nads danse avec « Fables en croisière »

Des fables pour nous mener en bateau

La compagnie Tape'nads danse revient avec sa nouvelle création, « Fables en croisière ». Une critique sociale à la fois douce et amère qui met en scène un producteur et la starlette qu'il dirige. A découvrir dès ce jeudi au Théâtre du Concert.

«J'avais une envie profonde d'aller sur scène et de m'amuser.» Laura Rossi, chorégraphe fondatrice de la compagnie Tape'nads danse, revient avec un nouveau spectacle au Théâtre du Concert. Librement inspiré par *La cigale* de Jean Anouilh et *Le Corbeau et le renard* de Jean de La Fontaine, «Fables en croisière» met sur le pont une starlette de télévision et un producteur ambitieux – interprété par le musicien Cédric Liardet. Ainsi, danse et musique se complètent dans cette histoire humoristique.

«Les récits sont connotés français, mais nous plongeons le spectateur dans un univers très américain : les fables ont été transposées.» Exit donc les animaux, place à des caricatures du show-business. De quoi voguer en eaux tantôt légères, tantôt amères, vers une



Dans « Fables en croisière », Laura Rossi et Cédric Liardet tentent de naviguer vers la réussite. • Photo: Marc-Olivier Schatz

critique sociale qui suggère plusieurs pistes de réflexion. «Nous n'en faisons pas une morale», relève Laura Rossi.

Dans son rôle de chanteuse lyrique au destin mitigé mais aux formes généreusement exagérées, celle-ci pointe tout d'abord du doigt le culte de l'apparence. Ou quand un physique avenant permet de faire plus parler de soi qu'un réel talent artistique...

La seconde partie inspirée de La Fontaine s'arrête sur le rapport à la

nourriture, qui est passé au tamis : entre émissions de télé-réalité culinaire et origine du contenu de nos assiettes, il y a de quoi berner le renard aussi bien que le corbeau... Surtout quand un cheval en peluche rempli de bonbons s'en mêle et que notre starlette de télévision se transforme en cuisinot!

Producteur directeur

Fil rouge du spectacle, la relation de pouvoir entre le producteur et sa

protégée exploitée n'en devient alors que plus claire. Mais si le musicien intervient pour faire évoluer le spectacle – avec notamment des musiques d'un humoriste anglais des années 1950, des morceaux plus poétiques à l'accordéon, ou du Prokofiev réarrangé – il n'y arrive que jusqu'à un certain point, la suite étant moins glorieuse.

«Cédric dirige le spectacle dans son rôle de producteur musicien, avec un costume très caractérisé», dévoile Laura Rossi. «C'est un écho à toutes ces musiques préfabriquées. Le producteur décide sur quelles musiques son petit poulain va fonctionner, avant que celle-ci ne se révolte»,

annonce Cédric Liardet. «Le producteur propose un produit mais cache son envie d'être lui-même sous les feux.»

Avec une fin qui vient «plus comme de la poudre aux yeux» – Cédric Liardet dixit –, la croisière risque bien de s'amuser. (thn)

23, 24, 25, 30, 31 janvier et 1^{er} février à 20h30 – 26 janvier et 2 février à 17 heures. Réservations: 032 724 21 22 ou www.maisonduconcert.ch

Agenda culturel

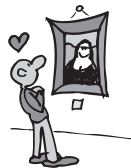
Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3). La Salle Rousseau est fermée pour travaux jusqu'au printemps 2014.

Jusqu'en février 2014, exposition «Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII^e siècle». Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 31 août, exposition «Argent, jeux, enjeux».

Mercredi 15 janvier, 16h, «Le joueur excessif: qui est-il?», table-ronde dans le cadre de l'exposition «Argent, jeux,



enjeux», en marge du 3^e symposium international multidisciplinaire «Jeu excessif. Connaître, prévenir, réduire les risques» organisé à l'Université de Neuchâtel.

Dimanche 19 janvier, 15h, «Heurs et malheurs de Jean François Liévain, notaire et organisateur de loteries», visite théâtralisée de l'exposition «Argent, jeux, enjeux», avec Matthieu Béguelin, pour adultes et adolescents à partir de 13 ans. Nombre limité à 30 personnes.

Mardi 21 janvier, 12h15, mardi du musée, «Jeux d'argent et pouvoirs publics en Suisse: un champ de tensions et des enjeux multiples», visite-confrontation de l'exposition «Argent, jeux, enjeux» avec Jean-Félix Savary, secrétaire général du Groupement Romand d'Etudes des Addictions (Lausanne) et Nathalie Wolfe.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des

maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13h à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre sauf mardis du musée et expositions temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public. Le Café (accès par le musée) est ouvert au public du lundi au vendredi, de 10h à 17h et accueille de nombreux événements liés à l'exposition à venir en juin.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 juin, exposition «Donne la patte! Entre chien et loup». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Mercredi 15 janvier, 20h, «Neuchâtel évalue son potentiel solaire», conférence du Dr Marc Uffer et de Christian Trachsel.

Dimanche 19 janvier, 10h30, «Des films d'animation qui ont du chien», projection avec la collaboration de La Lanterne magique.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74, jusqu'au 9 mars, exposition «Balades avec le Minotaure». Ouvert me-di de 11h à 17h.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 18 janvier, exposition Cesare Lucchini-Yves Dana, peintures, œuvres sur papier/sculptures. Ouvert ma-ve de 14h à 18h, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 janvier, «Chats gantés», exposition de photographies de Alexandre et Marie-France Parrat. Ouvert ma-ve de 14h à 18h30 ou sur rendez-vous.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars, exposition «Berlettes et pipolets». Ouvert ma-di de 13h à 18h.

L'actualité culturelle

Danse

Dans le cadre de la saison d'«Hiver de danses», samedi 18 et dimanche 19 janvier sera présentée «K.», pièce pour cinq danseurs et trois musiciens. Ce spectacle croise les genres (danse, musique et théâtre) et questionne le collectif: quels dynamiques et mécanismes poussent une communauté à ses limites? Comment intimité et bienveillance cohabitent-elles avec un potentiel de violence? Comment le désir lié à l'amour peut-il se transformer en volonté de détruire? C'est à une expérience forte que nous conduisent la virtuosité et l'engagement des artistes qui emportent le public dans un fascinant voyage.

ADN Association Danse Neuchâtel, rue de l'Évole 31a, samedi 18 janvier à 20h30, dimanche 19 janvier à 17h30. Renseignements et réservations: adn@net2000.ch ou 079 643 95 32.

Beethoven et Berg à l'honneur

Dans son concert du 19 janvier, l'Ensemble Symphonique Neuchâtel mettra ces compositeurs à l'honneur. «Pom pom pom pom»: la simple évocation de ces quatre onomatopées suffit à reconnaître une œuvre qui signe à elle seule l'Histoire de la symphonie. De ces quatre coups, le compositeur construit une dramaturgie si intense qu'elle nécessite une véritable épopée de 40 minutes pour parvenir à un dénouement. De fait, la 5^e se pose comme un incontournable emblème de la pensée romantique, celle qui exige la traversée d'une expérience spirituelle pour parvenir à l'émergence de l'homme neuf. Le compositeur est alors celui qui parvient à mettre en ordre un chaos originel. Alban Berg est encore de ceux-là tant son concerto de chambre présente de cohérence, de

précision et de volonté d'équilibre. Ecrite en hommage à Arnold Schoenberg, la pièce est moulée dans un sévère carcan structurel qui force l'œuvre à devenir une pensée contrôlée. Malgré tout, un lyrisme extraordinaire s'échappe de cette volonté de contrôle. **Temple du Bas, dimanche 19 janvier à 17h, Renseignements et réservations: Le Strapontin, tél. 032 717 79 07 ou billetterie@theatredupassage.ch.**

Culture Nomade

Jeudi 23 janvier, Nadia Khaless et son trio donneront un concert de musique arabo-andalouse. Nadia Khaless est née au Maroc et a grandi en Tunisie. Jeune étoile montante dans ce pays, elle fait rêver de part le timbre de sa voix, sa justesse d'interprétation et son extrême sensibilité. Elle sera accompagnée d'un percussionniste de grande finesse et un joueur de Quanon hors



pair. Les trois musiciens sont issus du prestigieux et exigeant Institut Supérieur de Musique de Sfax, qui a donné à la Tunisie quelques-uns des ses plus brillants interprètes. Par la fluidité de ses interprétations, ce trio parvient à nous faire oublier les règles très strictes de cette musique éminemment savante pour nous entraîner dans une évocation intimiste et nostalgique des souvenirs d'Al Andalous.

Le Salon du Bleu Café, fbg du Lac 27, jeudi 23 janvier à 20h. Renseignements et réservations: 032 725 68 68.

Deux groupes de rock afghans font halte à la Case à chocs

Artistes afghans à Neuchâtel

La Case à chocs accueille samedi deux groupes de rock pionniers de la scène musicale contemporaine afghane. White Page et Adriana Delawari se produiront à Neuchâtel dans le cadre d'un échange artistique entre la Suisse et l'Afghanistan. Lumière sur ce projet lancé par l'association veveysanne Focus.

L'Afghanistan a souvent fait parler de lui pour ses nombreuses années de guerre. Doté d'une grande richesse culturelle, le pays voit émerger quantité de talents dans le domaine artistique. Le programme Sofa Kabul vise à promouvoir la jeune scène musicale afghane. Deux groupes de rock ont été choisis pour participer à cet échange artistique. «Les sélections se sont déroulées en collaboration avec le festival des arts vivants d'Afghanistan, le Sound Central Festival», précise Shakyla Hussain, directrice de l'association Focus.

Du métal progressif à l'indie pop rock

Les heureux élus participent durant le mois de janvier à quatre Afghan Rock Nights. Après Berne, Zurich et Vevey, White Page et Adriana Delawari bouclent samedi à Neuchâtel leur tournée helvétique. Formé en 2011, le groupe White Page se compose de quatre musiciens:



Le groupe afghan White Page se produira samedi à la Case à chocs dans le cadre d'un échange artistique entre la Suisse et l'Afghanistan. • Photo: Hojat Hameed

Hojat Hameed (guitare et violon), Reshad Afzali (batterie), Maqsood Sadid (chant et guitare) et Ratib Ramish (basse). Du métal progressif à l'indie pop rock, ils explorent un large éventail de genres musicaux. Deux musiciens resteront sur scène pour accompagner Adriana Delawari. Née aux Etats-Unis, la chanteuse mêle le répertoire d'Ahmad Zahir – chanteur afghan des années 1970 – à des sonorités folk plus contemporaines.

Encourager les échanges

Créée en 2009, l'association veveysanne Focus organise des échanges artistiques internationaux. Elle est

à l'origine du programme Sofa Kabul entre la Suisse et l'Afghanistan. En août dernier, celui-ci a permis une rencontre entre Shamsia Hassani, première graffeuse d'Afghanistan et Lisa Looser, illustratrice suisse. Sur la Langstrasse en ville de Zurich, les deux artistes, bombes de spray en mains, ont laissé libre court à leur imagination sur un panneau de 6 mètres sur 3. «L'objectif consiste à envoyer des artistes suisses en Afghanistan», relève Shakyla Hussain. (ak)

Afghan Rock Nights: samedi 18 janvier dès 22 heures à la Case à chocs. Billetterie sur place, entrée 10 francs.

Chronique culturelle



Angie et Kasette

Angie et Kasette étaient en concert samedi soir à Neuchâtel. La première a enchanté ses fans massés au Temple du Bas avec un show magnifique et très pro. C'est donc en professionnelle qu'il faut désormais la juger. Et là, force est de constater que si cette jeune fille à la voix d'or veut convaincre au-delà des frontières cantonales, il faudra qu'elle grandisse encore et devienne adulte. Angie est bien meilleure en effet quand elle chante ses expériences vécues avec des enfants pauvres en Inde que lorsqu'elle dit merci à sa maman ou se réfugie dans l'enfance... Plus tard dans la soirée, Kasette se fait attendre au QKC. Annoncé pour 22 heures, son concert débute à minuit devant un public clairsemé. La miss à la chevelure en bataille torture grave sa guitare et déchire avec son indie pop rock expérimental. A 34 ans, la Fribourgeoise ne doit plus se faire beaucoup d'illusions et cela se ressent dans ses chansons qui sonnent vrai. Angie et Kasette: deux femmes, deux styles, deux pros qui tentent de s'imposer dans le monde sauvage des musiques actuelles, deux chanteuses de talents avec un défaut commun: ne pas assez chanter en français!

Patrice Neuenschwander

Publicité

EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes funèbres
 Ecoute et empathie pour
 conseiller les familles
032 841 18 00 24h/24
 Conseils personnalisés
 en prévoyance funéraire
Neuchâtel - Colombier

Ghielmetti
 Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles
Prévoyance funéraire
Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24
 Seyon 5 info@pf-ghielmetti.ch
 Case postale 50 www.pf-ghielmetti.ch
 2004 Neuchâtel



Mille natures à Neuchâtel

Ville millénaire, Neuchâtel recèle des trésors naturels cachés entre le lac et la montagne. Gorges, cascades, vergers, prairies, forêts, rivières, plages et falaises accueillent des habitants ignorés. Cette encyclopédie de mille articles présente un monde étonnant, riche en formes et en couleurs. Le livre est illustré par de nombreuses photographies prises sur le territoire communal de Neuchâtel.

Format : 22 x 27,5 cm – 432 pages – 1000 photographies
 Prix de vente : 75.- / frais de port en sus

Ouvrage publié avec le soutien de l'Adaje, l'Amuse et la Fondation Ernest Dubois

Bulletin de commande

Veillez m'envoyer au prix de souscription exemplaire(s) de l'ouvrage
 (75.- / frais de port en sus)

Nom / prénom:

Adresse:

Code postal / Localité:

Date: Signature:

Talon à affranchir et à renvoyer à:

Secrétariat, Jardin Botanique, Pertuis-du-Sault 58, 2000 Neuchâtel

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
jardin.botanique@unine.ch

La chronique cinéma de...

L'univers de tous les excès

Anne
Kybourg



«Le Loup de Wall Street» de Martin Scorsese relate les mémoires de Jordan Belfort. De la gloire à la prison, le courtier en bourse - qui vit toujours - a mené un train de vie hors norme. Entre argent, sexe et drogue à outrance, ce film biographique brosse un portrait peu reluisant du monde de la finance des années 1990.

Jordan Belfort débarque à Wall Street avec l'intention de devenir riche. Une fois courtier en bourse, il monte sa propre entreprise de courtage, Stratton Oakmont: une des plus importantes de la place newyorkaise. Empochant des salaires faramineux, Jordan Belfort en veut toujours plus. «Le Loup de Wall Street» relate sa descente aux enfers jusqu'à sa condamnation pour détournements de fonds et blanchiment d'argent.



Leonardo DiCaprio campe le rôle de Jordan Belfort dans «Le loup de Wall Street» de Martin Scorsese. • Photo: sp

Les maîtres du monde

Le film propose une plongée de trois heures de temps dans le monde irréel de la finance, où la cocaïne et les prostituées sont monnaie courante. L'argent achète tout, même les rêves les plus fous. On y découvre des scènes surréalistes où Jordan Belfort, complètement défoncé, tente de conduire une

de ses voitures de sport ou manque de se crasher à bord d'un hélicoptère. Les filles, les palaces, la drogue, l'alcool, les fêtes: c'est l'univers de tous les excès. Belfort et ses courtiers ont un sentiment de toute puissance et se comportent comme les maîtres du monde. Mais peu à peu les choses se gâtent. La dépendance et la police s'en mêlent.

Dujardin en banquier suisse

Le film bénéficie d'un casing de rêve. Leonardo DiCaprio campe le rôle de Jordan Belfort avec tout le panache et la classe qu'on lui connaît. Sa femme et son ami courtier sont respectivement interprétés par Margot Robbie et Jonah Hill. Dans le rôle du banquier suisse, on retrouve encore Jean Dujardin, qui fait une apparition caricaturale, mais remarquable.

Ponctué de scènes remplies d'humour, «Le Loup de Wall Street» provoque tout de même un effet d'overdose. A force de voir défiler ces orgies en tous

genres, on en vient presque à sortir de la salle de cinéma complètement éccœuré. De plus, l'absence totale d'éthique et de morale chez les courtiers donne froid dans le dos. L'histoire de Jordan Belfort n'en demeure pas moins captivante.

A.K.

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Neuchâtel-Gym (groupe enfantine)

Leçons tous les jeudis (hors période de vacances scolaires): enfants de 4 à

7 ans de 17h30 à 18h30 au Collège de la Promenade. Contacter la monitrice: 032 724 77 07.

Horaire des Patinoires du Littoral

Lundi	9h-11h45 / 13h45-16h15
Mardi	9h-11h45 / 13h45-16h15
Mercredi	9h-11h45 / 13h45-16h45
Jeudi	9h-11h45 / 13h45-16h15
Vendredi	9h-11h45 / 13h45-16h15 / 20h15-22h15
Samedi	13h45 / 16h30
Dimanche	10h15-11h45 uniquement patinage public 12h-13h30 uniquement hockey libre 13h45-16h30 uniquement patinage public

Le hockey libre est autorisé sur une 1/2 piste en semaine et le samedi, uniquement lorsque les deux pistes entières sont ouvertes au public. Les horaires peuvent varier sans préavis. Merci de vous renseigner à l'avance sur la programmation sur www.lessports.ch.

Volleyball

Maladière, Halle B, salle 4

Samedi 18 janvier à 14h, NUC II - FSG Savagnier, M17-F

Halle de la Riveraine

Samedi 18 janvier à 17h30, Sagres NUC - VFM, LNA

Unihockey

Maladière, Halle A, Salle 1-2-3

Samedi 18 janvier à 17h, FSG Corcelles-Cormondèche - Hornets R. Moosseedorf Worbental, LNC

Basketball

Halle de sport de la Riveraine

Samedi 18 janvier à 11h30, MJ Basket - Broye Basket, U16-M
Dimanche 19 janvier à 16h, Union Neuchâtel Basket - Les Lions de Genève, LNA

Handball

Halle de sport de la Riveraine

Vendredi 17 janvier à 20h, HBC Neuchâtel - HC Vevey, 4^e ligue

Hockey sur glace

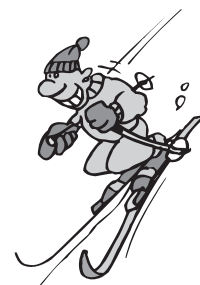
Patinoire du Littoral

Vendredi 17 janvier à 20h30, Young Sprinters 2013 - CP Court, 4^e ligue
Samedi 18 janvier à 11h30, HC Université Neuchâtel - CP Fleurier, Novices A

A 20h15, HC Université Neuchâtel - ZSC Lions, LNA féminine
Dimanche 19 janvier à 11h30, HC Université Neuchâtel - HC 3 Chêne, Minis A

Patinoire du Littoral, Nouvelle halle

Dimanche 19 janvier à 20h30, HC Université Neuchâtel - CP de Meyrin, LNC féminine
Mardi 21 janvier à 20h, HC Serrières-Peseux - HC Star Chaux-de-Fonds, 2^e ligue





Le Conseil général a pris acte du programme politique 2014-2017 proposé par le Conseil communal

Un plan d'action jusqu'en 2017

Le Conseil général a discuté lundi du programme de législature 2014-2017. Bien que les remarques et questions aient été variées, le législatif a pris acte du rapport par 31 «oui» et huit abstentions du côté PLR.

Pour sa première séance de l'année, le Conseil général s'est penché sur le programme politique quadriennal du Conseil communal. Et les avis quant à sa teneur étaient pour le moins variés: si le groupe socialiste s'est dit satisfait, le groupe PopVertsSol a par contre émis certaines réserves, tandis le groupe PLR a regretté l'absence d'éléments majeurs.

Par sa rapporteuse Amelie Blohm Gueissaz, le groupe libéral-radical a tout d'abord convenu que «la question est dans l'importance que l'on accorde à ces différents objectifs et dans les moyens utilisés pour les atteindre.» Ainsi, ce rapport a-t-il été catégorisé comme clairement «de gauche».

Côté PopVertsSol, Nicolas de Pury a relevé «une orientation top-down marquée: le Conseil communal écrit et dit comment fera ensuite le citoyen. Or, ce programme sera finalisé seulement s'il est validé par la population: il faut aussi un effet bottom-up.» Il se rapprochait ainsi du groupe PLR qui estimait que «notre exécutif est assez loin des préoccupations de la population.» Chez les

socialistes, Natacha Erard a salué la politique proposée par l'exécutif, espérant «la mise en œuvre concrète et rapide de ce programme afin que la population puisse se l'approprier.»

Actions trop nombreuses?

Cependant, la hiérarchisation des 246 actions proposées (notre édition du 20 novembre 2013) a laissé le groupe PopVertsSol perplexe, la création de 150 logements d'utilité publique étant mise sur le même pied que l'instauration d'un prix de la citoyenneté. «C'est une liste de cadeaux de Noël beaucoup trop longue!», s'est exclamé le porte-parole Nicolas de Pury.

Le groupe PLR a quant à lui déploré que la maîtrise des charges de l'aide sociale, la diminution de la dette ou la recherche de nouvelles rentrées fiscales ne soient pas des priorités. Les six projets-phares sont vu comme «un drôle de mélange d'intentions qui peuvent changer la ville et de projets sympathiques.» La question de savoir si le réaménagement du Temple du Bas était la meilleure solution a été posée.

Les socialistes ont retrouvé avec plaisir «des priorités de notre groupe depuis plusieurs années», entre l'appui d'une politique d'accueil et de soutien des jeunes et des plus faibles, le développement des Jeunes-Rives et la mise en valeurs des ressources du centre-ville.

L'exécutif a expliqué sa réflexion par son président: «La population est en hausse, la situation financière est saine, il y a des perspectives économiques favorables. Tout cela a incité le Conseil communal à développer un programme pour valoriser les atouts de Neuchâtel et lui donner une assise nationale», a argué Olivier Arni. «Nous proposons de promouvoir l'art de vivre et les capacités d'innovation qui caractérisent notre cité tout en faisant bénéficier les habitants de l'esprit et des succès de leur ville.»

Trois axes en revue

Revenant sur les trois axes centraux du programme – renforcement de la cohésion sociale et de la citoyenneté en ville de Neuchâtel, promotion du rayonnement de la ville et de son agglomération, développement durable et économique de la Ville – le Conseil général s'est exprimé sur plusieurs points. Concernant le premier, le libéral-radical Jean Dessoulay a souligné la volonté de la Ville de favoriser l'accès à l'administration et la démocratie de proximité. «Les autorités doivent agir au niveau local.» L'accueil pré- et para-scolaire a également été mis en avant – le socialiste Philippe Loup s'est inquiété des structures prévues, la directrice de l'Education Christine Gaillard répondant en substance que la Ville fait avec ses moyens –, tout comme le soutien aux

parents migrants. Le PopVertsSol Nicolas de Pury a relevé que des actions complémentaires se retrouvaient sur plusieurs pages, notamment concernant l'action sociale, jugée «un peu faible.»

Au niveau urbain, Amelie Blohm Gueissaz craignait avec le groupe PLR une sur-réglementation visant à préserver le patrimoine naturel et culturel, appelant plutôt à responsabiliser les individus. Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme, a répondu que l'enjeu consiste à densifier la ville tout en renforçant la biodiversité. «Cette thématique sera traitée dans un processus plus large visant une qualité du développement urbanistique.»

Concernant le développement, Nicole Baur, du groupe PopVertsSol, s'est inquiétée de la «réflexion pour savoir qui vit dans notre ville». Directeur des Finances, Fabio Bongiovanni l'a rassurée en disant que des données étaient disponibles, ce qui permet de cibler les actions – notamment pour attirer de nouveaux contribuables.

Au final, le législatif a pris acte du rapport par 31 «oui» pour huit abstentions chez les libéraux-radicaux. (thn)

Les habitants de la ville de Neuchâtel verront dès cette année leurs impôts légèrement diminuer.



Le coefficient fiscal communal diminue de

Légère baisse

Le Conseil général a accepté lundi soir par 27 voix contre 10 PopVertsSol et 2 abstentions socialistes une proposition de la Commission financière. Celle-ci vise à diminuer au 1er janvier 2014 le coefficient fiscal communal de deux points, passant ainsi de 62 à 60%. Retour sur un débat virulent.

Depuis quelques années, les finances communales se portent bien. Le budget 2014 vient confirmer cette tendance. Au vu de ce contexte favorable, la Commission financière a décidé par 9 voix contre 3 de proposer «une diminution raisonnable de deux points, pour s'arrêter à 60%, équivalant à environ 2,6 millions de recettes en moins». Avec cette baisse fiscale, la Commission financière espère rendre la ville de Neuchâtel encore plus attractive pour ses habitants et pour toute personne désireuse d'y résider. Elle doit également permettre de



Le programme politique a été passé en revue par le Conseil général et permettra à la ville de Neuchâtel de poursuivre sa marche en avant.
• Photo: archives

e de deux points

se d'impôts en ville de Neuchâtel

renforcer l'attractivité de la Ville dans le processus de fusion initié avec d'autres communes dont Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin.

Un signal fort pour la population

« Cette baisse est positive. Elle a donné lieu à des discussions très ouvertes entre les trois groupes politiques. C'est un symbole fort pour la population. Cela montre que la Ville se préoccupe de ses contribuables », a détaillé le PLR, Julien Spacio. Le groupe socialiste, lui, a souligné la relation entre le programme politique 2014-2017 et cette diminution fiscale. « Elle ne se fait pas au détriment des investissements, ni des objectifs de développement de la ville », a déclaré Philippe Loup. Par ailleurs, le porte-parole socialiste a encore souligné l'importance de la clause de sécurité. En effet, après deux ans, le coefficient sera à nouveau évalué en fonction de

la situation financière de la Ville de Neuchâtel.

« De la poudre aux yeux »

Le groupe PopVertsSol s'est farouchement opposé à cette diminution fiscale, la qualifiant de « poudre aux yeux ». « Pour 70% de la population, cette baisse représente moins de 100 francs par an. Elle profitera aux contribuables les plus aisés, sans favoriser les familles de classe moyenne », a relevé sa porte-parole Nicole Baur, chiffres à l'appui. Et de poursuivre : « On peut mieux utiliser cet argent. Réduire la facture de l'aide sociale, créer des logements ou encore des places d'accueil parascolaires : il y a tant de choses à faire avec 2,6 millions de francs. » Le groupe PopVertsSol a également regretté que sa proposition intitulée « Fortune nette et coefficient fiscal » ne soit pas traitée conjointement au présent objet (voir encadré).

Un timing parfait

« Le Conseil communal estime raisonnable et acceptable de baisser le coefficient fiscal de deux points », a indiqué Fabio Bongiovanni. Le directeur des Finances a rappelé plusieurs constats : la dette est passée de 441 millions de francs en 2008 à 316 millions de francs. Les intérêts passifs sont en baisse de 17,5%. Quant à la fortune nette, elle se monte à 63 millions de francs. « Les années 2014 et 2015 devraient être assez stables et dans deux ans, il est prévu de réévaluer la situation. Le timing est parfait », a conclu Fabio Bongiovanni. La Commission financière, par son rapporteur Julien Spacio, a tenu à avertir l'exécutif : « nous demandons au Conseil communal de présenter des comptes positifs malgré la baisse fiscale proposée et de veiller à bien maîtriser les charges structurelles, en particulier les charges salariales ». (ak)

Protection de la fortune nette

Opposé à la proposition de la Commission financière de diminuer légèrement les impôts, le groupe PopVertsSol a lui-même déposé une proposition visant l'introduction d'un mécanisme de protection de la fortune nette. Il indique que « le coefficient fiscal ne peut être réduit tant que le montant de la fortune nette de la Ville est inférieur à l'équivalent des deux tiers des recettes fiscales annuelles. » N'ayant pas pu être traitée lundi soir, elle le sera ultérieurement. Le Conseil communal, lui, a déposé un amendement stipulant que « le coefficient fiscal ne peut être réduit tant que le montant de la fortune nette de la Ville est inférieur à l'équivalent du quintuple de l'excédent des charges annuelles du compte de fonctionnement. » Il montre ainsi son ouverture à l'introduction d'un mécanisme de protection de la fortune, qu'il envisage différemment de celui proposé par PopVertsSol. L'exécutif est favorable à renvoyer la discussion sur cette proposition en Commission financière, afin de permettre un débat plus approfondi sur la question. Affaire à suivre donc.

 Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe Socialiste Programme politique

Natacha Erard : Le Conseil général prend acte du programme politique et de la planification des dépenses d'investissement du Conseil communal. Le groupe socialiste se réjouit de cette décision. En effet, outre un programme clair, ambitieux et dynamique, le Conseil communal souhaite aller de l'avant sur des projets qui nous tiennent à cœur depuis longtemps.

En particulier, la Ville veut créer 150 logements d'utilité publique destinés aux familles, aux personnes âgées et aux jeunes en formation. Nous saluons l'audace de ce beau challenge qui reste un des piliers de notre programme politique et que nous continuerons de soutenir durant cette législature.

Le Conseil communal a également procédé à des choix concrets et applicables dans des délais raisonnables, que ce soit au niveau du soutien des jeunes dans leur scolarité ou en formation, afin d'éviter des ruptures dangereuses, mais également sur l'accueil des enfants qui sera ciblé et développé. Notre groupe attend beaucoup de cet objectif qui devra faciliter la conciliation entre vie de famille et vie professionnelle.

Nous rejoignons la volonté du Conseil communal de faire rayonner Neuchâtel vers l'extérieur, mais aussi de permettre à chaque habitant de se réapproprier son Centre-ville et ses Rives. Des projets d'envergure qui seront présentés dans le courant de la législature et qui refléteront le dynamisme de la Ville, voulu par notre exécutif et notre groupe.

Améliorer la qualité de vie de chacune et chacun, tout en se tournant vers le futur et l'innovation, voici le projet qui, nous l'espérons, permettra à la population d'être fière de sa ville, en devenant un acteur privilégié.

Groupe PLR

Le PLR est le plus grand groupe au Conseil général mais minoritaire au Conseil communal

Amélie Blohm Gueissaz : Avec le programme politique 2014-2017 le Conseil communal nous présente ses intentions pour les quatre années à venir!



Le PLR prend acte mais ne dit pas « oui » au programme politique du Conseil communal pour la période 2014-2017.

Les idées de la gauche et de la droite se rejoignent sur plusieurs points. Qui dirait NON à l'importance de la citoyenneté, à l'aide sociale pour celles et ceux qui sont dans la difficulté, à la sécurité, au rayonnement de la Ville et au développement économique?

Toute la question est dans l'importance que l'on accorde à ces objectifs et dans le rôle que l'Etat doit jouer pour les atteindre.

Nous sommes clairement en présence d'un programme politique d'un exécutif majoritairement de gauche. Certes, le PLR a trouvé certains points de son propre programme politique, mais nous ne sommes pas d'accord avec l'importance qui est accordée à ces points. Le PLR s'oppose à d'autres aspects du programme et il y a des objectifs que le PLR ne retrouve pas dans le présent rapport mais qui sont prioritaires pour notre groupe, comme la maîtrise des charges disproportionnées de l'aide sociale ou l'élaboration d'un plan d'aménagement communal complet qui englobe tous les grands problèmes urbanistiques (par exemple l'axe Place Pury – Jeunes-Rives, réorganisation de la gare, etc.).

Le PLR prend acte mais ne dit pas « oui » au programme politique du Conseil communal. Nous l'avons reçu, étudié et discuté. Nous savons maintenant ce que le Conseil communal prévoit pour ces prochaines années et nous encourageons aussi les électeurs de s'en souvenir en 2016!

Groupe PopVertsSol

Dimitri Paratte : Cette séance du Conseil général a vu deux objets être acceptés de manière contradictoire.

Mais d'autre part, les PLR-PS imposent une baisse d'impôt qui n'aura presque aucune influence sur le budget des contribuables (pour Fr. 60'000.- de revenu, Fr. 116.- de baisse!). Par contre, il grèvera durablement les finances communales. Cette décision électoraliste et arriviste creusera un trou de 2,6 millions chaque année alors que le bénéfice budgété pour 2014 n'est qu'un petit Fr. 43'800.-. Le PLR réalise ainsi le point unique de son programme : la politique des caisses vides. Le PS – soi-disant tacticien – se plie à cette même politique néolibérale sans critique manifeste.

Sans argent la Ville se retrouvera dans l'austérité et l'incapacité de renforcer ses moyens pour sortir les bénéficiaires de l'aide sociale et d'améliorer les conditions de vie. Nous voulons une Commune qui investit pour toutes et tous et non pas qui offre des cadeaux aux plus riches!

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Jonathan Gretillat (Soc), président.

Y compris le président, 40 membres sont présents : M^{mes} et MM. Kodjo Agbotro (Soc), Jean-Charles Authier (PLR), Mouhamed Basse (Soc), Nicole Baur (PopVertsSol), Matthieu Béguelin (Soc), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Natacha Erard (Soc), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Félix Gueissaz (PLR), Béatrice Haeny (PLR), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Vincent Pahud (PDC), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Marc Treboux (Soc), Joël Zimmerli (PLR).

Excusé : M. Olivier Forel (PopVertsSol).

Le Conseil communal était représenté par M. Olivier Arni (Soc), président, Mme Christine Gaillard (PopVertsSol), vice-présidente, M. Pascal Sandoz (PLR), M. Thomas Facchinetti (Soc) et M. Fabio Bongiovanni (PLR), conseillers communaux.

A propos...



Partez!

Selon une tradition bien conviviale, l'autorité communale rend hommage à tous les citoyens et citoyennes de la ville de Neuchâtel atteignant l'âge respectable de 100 ans. Une modeste visite, fleurie et symbolique, pour partager quelques instants qui, avec la famille qui, avec le personnel qui, avec les responsables de l'institution d'accueil. Emiels Pauwels, vaillant athlète flamand, ne pourra pas être fêté pour ce magnifique jubilé. Et pour cause. Champion d'Europe vétéran d'athlétisme sur 60 mètres l'année passée, il a choisi de quitter ce monde, l'idée de ne plus pouvoir courir lui étant insupportable. Face à la maladie, il a décidé de se faire accompagner sur le chemin des étoiles. Quelques verres de champagne... Un dernier regard... Un dernier voyage... Un dernier départ. Il avait 95 ans. Chapeau bas champion!

Rémy Voirol

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que l'arrêté:

- modifiant l'arrêté concernant la fiscalité, du 4 décembre 2000,

adopté par le Conseil général dans sa séance du 13 janvier 2014, peut être consulté à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 26 février 2014.

Neuchâtel, le 15 janvier 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Olivier Arni

Le chancelier,
Rémy Voirol



La Ville officielle

Votation fédérale

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur

- l'arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour les transports publics»);
- l'initiative populaire du 4 juillet 2011 «Financer l'avortement est une affaire privée – Alléger l'assurance – maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base»;
- l'initiative populaire du 14 février 2012 «Contre l'immigration de masse»,

le 9 février 2014

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral du 12 novembre 2013 de soumettre trois objets à la votation populaire du 9 février 2014;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 11 décembre 2013,

sur la proposition de son président,

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de nais-

sance, dans l'enveloppe de transmission, à affranchir.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 9 février 2014 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 8 février 2014 à 12h00, au plus tard.**

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 9 février 2014 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 9 février 2014, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'incapacité;
- les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 7 février 2014, à 12 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 8 janvier 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Olivier Arni

Le chancelier,
Rémy Voirol

Les lundis des mots

Lundi 20 janvier à 18h30, la BPU accueille l'écrivain jurassienne Rose-Marie Pagnard dans le cadre de ses cafés littéraires. L'auteur y présentera son dernier roman, «J'aime ce qui vacille», et en lira quelques extraits. Considéré certainement comme le plus autobiographique de son œuvre, ce récit évoque la douleur d'un couple face à la mort de son enfant et les tentatives faites pour conjurer le malheur et continuer à vivre. Un moment est prévu pour que le public puisse échanger avec l'auteur.

Entrée libre, salle de lecture de la BPU.

La chronique de...

Gérald L'Epplatenier, écrivain

Yves Demarta



En un Temple du Bas accueillant la vente paroissiale de 2013, je me suis vendu un livre offert par Marie-Anne Geissaz qui présida le Conseil général.

Parce que j'avais le souvenir de son auteur, de sa pèlerine des années 50, de son visage chaleureux que barbe et chevelure florissantes avaient fini par caractériser. Parce que sa famille, sa sœur et future collaboratrice Gabrielle habitaient alors mon quartier, dans l'une des plus anciennes maisons de la rue de la Côte, au 49, où naissent et renaissent aujourd'hui des violons.

Son auteur, Gérald L'Epplatenier (doublement L'Epplatenier: en 2014, ses parents s'évitaient le choix du patronyme familial) et son titre, «Enquête sur les orties, la mini-jupe et les têtes-de-nègres», des textes parus posthumement à l'Age d'Homme en 1990. Son style faussement naïf, ses longues phrases, ses adjectifs, m'ont surpris, convaincu, incité à lire les notices biographiques et bibliographiques annexées. Celles-ci m'ont

permis de retrouver chez moi le numéro 1 de la NRN (Ecrivains neuchâtelois, 1984), l'Anthologie de la littérature neuchâteloise (Ed. G. Attinger, 1998) qui présentaient l'auteur, et deux de ses livres.

«Neuchâtel, boîte à surprises» (A la Baconnière, 1977) avec photographies intimistes de C. Jaquet, évoque la rue des Moulins des années 60, le quartier proche, bistrots, habitants, Fox-trot: Ail, ail, ail! De l'ail Mesdames! Et la seconde version de «Pélichet la Guimbarde II au pays» parue en feuilleton dans 54 éditions de la Feuille d'annonces du district de Boudry, puis en volume (Ed. de la Belle Boulangère, 1982). Y sont évoqués un Jura qui nous est cher, le poète Arthur Nicolet, des personnages attachants, drôles, dans lesquels l'auteur se dévoile pudiquement, avec une conclusion expédiée spirituellement en trois pages pour satisfaire le lecteur.

Gérald L'Epplatenier, né le 11 février 1938, décédé d'un infarctus



Gérald L'Epplatenier et son chat Cendrars, que l'on retrouve dans le roman Pélichet... • Photo: sp

en décembre 1984, après le gymnase, a d'abord vécu de petits boulots éphémères, postier, livreur, massicotier...

Peu à l'aise avec les contraintes professionnelles, il obtint un brevet pédagogique pour classes spéciales et enseigna durant dix ans à Malvilliers, au Locle et à Boudry. Du travail juste pour survivre modestement et se consacrer à sa passion pour l'écriture née à l'adolescence.

«Un écrivain têtue, acharné au travail, exigeant, très ambitieux littérairement, sincèrement marginal, à l'angoisse existentielle (C. Brochoux)». Peu conformiste, mais éduqué, d'une sensibilité extrême, ouvert aux autres, «calviniste involontaire à tendance anarchique», aimé de quelques lecteurs et d'amis véritables, il a écrit pour des journaux, dont le BO (voir J.G. Badoud: *Leur souvenir de Neuchâtel*, Ed. Mésseiller, 2001), publié récits, poèmes et prose poétique, bourlingué dans un espace plus restreint que Cendrars.

A son enterrement bouche à oreille seul avait rempli la chapelle du Crématoire.

Y. Demarta

A travers l'histoire



La rangée nord des immeubles du faubourg de l'Hôpital a subi une importante transformation au milieu du XX^e siècle. En 1954 en effet, les N^{os} 1 à 5 ont été remaniés de façon à former un ensemble harmonieux. Le N^o 1 avait été préalablement exhaussé d'un étage en 1946. La partie centrale de l'ensemble, aujourd'hui situé au N^o 3, se trouvait autrefois un peu plus à l'est, à l'emplacement de l'actuel N^o 5. Sa façade a été démontée et reconstruite quelques mètres à côté en y ajoutant un étage supplémentaire. Au rez-de-chaussée, la création d'arcades facilite la circulation des piétons. Photographie anonyme, vers 1925, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte: Vincent Callet-Molin. Photographie actuelle: Stefano Iori.

Offre d'emploi

La Direction des finances engage, pour les services financiers, un-e

comptable diplômé-e à 100%

dont les tâches essentielles consistent à tenir la comptabilité de la Ville de Neuchâtel, à établir le bouclage annuel, les décomptes TVA et à collaborer à l'élaboration du budget du service.

Le/la titulaire assume des tâches administratives et opérationnelles, la coordination des activités du service ainsi que des tâches d'analyse.

Ce poste attractif et varié, conviendrait à une personne responsable, dynamique et efficace. La personne que nous recherchons devra également se sentir à l'aise dans les contacts humains.

Si vous êtes au bénéfice du brevet de spécialiste en finance et comptabilité (ou titre jugé équivalent), vous maîtrisez l'environnement Microsoft et avez une expérience professionnelle réussie en comptabilité, cette offre vous concerne.

Nous attendons avec plaisir votre postulation (lettre de motivation, curriculum vitae, copie des diplômes et certificats), jusqu'au **vendredi 24 janvier 2014** à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Entrée en fonction: dès le 1^{er} avril 2014 ou à convenir.

Vous pouvez obtenir tout complément d'information souhaité auprès de M. Gérard Blandenier, chef des Services financiers au 032 717 71 21.



Offre d'emploi

La Direction de l'urbanisme met au concours le poste de

chargé-e de projets à 80%

Rattaché-e directement au Conseiller communal, vous assurez les missions principales suivantes:

- conseil stratégique et soutien à la direction;
- pilotage de projets transversaux aux sections de l'urbanisme, de l'environnement et de l'économie;
- collaboration avec les délégués communaux respectifs, concernant la planification énergétique, les politiques environnementales et foncières;
- renforcement des synergies entre les acteurs économiques et les politiques publiques en matière d'énergie et d'environnement;
- organisation d'événements publics;
- rédaction de rapports à l'attention du Conseil communal et du Conseil général.

Au bénéfice d'une formation supérieure en sciences humaines, économiques, politiques ou en administration publique, complétée par une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans des domaines apparentés, vous disposez d'une grande capacité d'analyse et de synthèse ainsi que d'une facilité de rédaction et d'organisation. Au bénéfice d'une grande expérience dans la dynamique de groupes et le pilotage de projets multidisciplinaires, vous souhaitez contribuer, par votre engagement, au développement ainsi qu'au rayonnement de la Ville de Neuchâtel.

Si cette offre vous concerne, nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photographie, copie des diplômes et certificats), jusqu'au **vendredi 24 janvier 2014** à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel
Service des Ressources Humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Echos

■ Jeudi 16 janvier, M^{me} Christine Gaillard, directrice de la mobilité, représentera les Autorités communales à l'assemblée générale d'OUESTRAIL, Association pour les liaisons ferroviaires performantes en Suisse orientale.

■ Jeudi 16 janvier, M. Olivier Arni, président, représentera les Autorités communales à l'ouverture du symposium international multidisciplinaire «Jeux excessifs: connaître, prévenir et réduire les risques» à Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Yvette et Robert Monnier-Rezzonico et Silva et Fernand Montandon-Ferrari, à l'occasion du 55^e anniversaire de leur mariage ainsi qu'à M^{me} Nelly Zweifel, à l'occasion de son 100^e anniversaire.

Enquêtes publiques (suite)

Demande de Monsieur Steve Sambiagio, architecte au Landeron (Atelier d'architecture Steve Sambiagio), d'un permis de construire pour l'agrandissement du rez-de-chaussée, la création d'un balcon et de fenêtres en toiture de l'immeuble 62a, route des Gouttes-d'Or, articles 2655 et 2657 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Chady et Vincent Bourquin. Les plans peuvent être consultés du 17 janvier au 17 février 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Sergio Nuñez, architecte à Marin-Epagnier (Espace Blanc SA), d'un permis de construire pour la transformation et la rénovation du bâtiment ainsi que la transformation de surfaces commerciales en appartements 38, rue de l'Ecluse, articles 13552, 13553 et 13625 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Ardam SA. Les plans peuvent être consultés du 17 janvier au 17 février 2014, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Enquête publique

Demande de Monsieur Joseph La Commare, architecte à Boudevilliers, d'un permis de construire pour le changement d'affectation de locaux d'exposition de voitures en salle de sport (mise en conformité) 9, faubourg de la Gare, article 16779 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Laurent Wirth. Les plans peuvent être consultés du 17 janvier au 17 février 2014, délai d'opposition.



Boîtes à troc: ne jetez plus... donnez!

D'anciennes caissettes à journaux revisitées par des artistes neuchâtelois ont été placées dans divers endroits de la ville. Grâce aux boîtes à troc, un livre, un CD, ou tout autre objet dont vous n'avez plus l'usage, et qui mérite une seconde vie, pourra être déposé dans ces boîtes. Un passant, une voisine pourront ainsi en profiter.

Programme cinéma pour la semaine du 15 au 21 janvier

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

YVES SAINT LAURENT
1^{re} semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h45, 18h, 20h30.
Acteurs: Pierre Niney, Guillaume Galienne, Charlotte Le Bon, De Jilil Laspert.

SUR LA TERRE DES DINOSAURES - 3D
5^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa/di 13h45.
De Neil Nightingale.

IL ÉTAIT UNE FORÊT
10^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF di 11h.
De Luc Jacquet.

APOLLO 2

LE HOBBIT : LA DÉSOLOGATION DE SMAUG - 3D
7^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au di, ma 20h15, VO angl s-t fr/all lu 20h15.
Acteurs: Martin Freeman, Ian McKellan, Orlando Bloom, De Peter Jackson.

LA REINE DES NEIGES - 3D
7^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h30.
De Chris Buck.

L'APICULTEUR
1^{re} semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VO/all/fr me au ma 18h, di 10h30.
De Mano Kahlil.

PARANORMAL ACTIVITY: THE MARKED ONES
3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h30.
Acteurs: Richard Cabral, Carlos Pratts, De Christopher B. Landon.

LE MANOIR MAGIQUE - 2D
4^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa/di 13h30.
De Ben Stassen.

APOLLO 3

HOMEFRONT
2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h45.
Apollo 1: VF ve/sa 23h.
Acteurs: Jason Statham, Winona Ryder, James Franco, De Gary Fleder.

LA REINE DES NEIGES - 2D
7^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h, sa/di 13h45.
De Chris Buck.

TEL PÈRE, TEL FILS
4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO/all/fr me au ma 18h15.
Acteurs: Jun Fubuki, Jun Kunimura, Kirin Kiki, De Hirokazu Kore-Eda.

DU SANG ET DES LARMES
3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs Mark Wahlberg, Eric Bana, Ben Foster, De Peter Berg.

CASSE-TÊTE CHINOIS
7^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF sa/di 16h.
Acteurs: Audrey Tautou, Romain Duris, Cécile de France, De Cédric Klapisch.

THE LUNCHBOX
4^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr/all di 10h45.
Acteurs: Irfan Khan, Nimrat Kaur, Nawazuddin Siddiqui, De Ritesh Batra.

ARCADES

LE LOUP DE WALL STREET
4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 14h30, me au di, ma 20h30, VO angl. s-t fr/all lu 20h30.
Acteurs: Leonardo DiCaprio, Jonah Hill, Matthew McConaughey, De Martin Scorsese.

NYMPHOMANIAC - PART 1
3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO angl s-t fr/all me au ma 18h.
Acteurs: Charlotte Gainsbourg, Shia Labeouf, Stellan Skarsgard, De Lars von Trier.

BIO

PHILOMENA
1^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h30, sa/di 20h15, VO angl s-t fr/all me au sa, lu/ma 18h, me au ve, lu/ma 20h15.
Acteurs: Steve Coogan, Sean Mahon, Judi Dench, De Stephen Frears.

LE TABLEAU NOIR
9^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa 15h, di 13h30.
De Yves Yersin.

JOYAUX
Pour tous. Représentation unique en direct du Ballet du Bolchoï de Moscou.
Sans dialogues, di 16h.

REX

SNOWPIERCER, LE TRANSPERCENEIGE
1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au lu 20h15, ve/sa 22h45, VO angl s-t fr/all je, ma 20h15.
Acteurs: Chris Evans, Tilda Swinton, John Hurt, De Bong Joon-Ho.

LA VIE RÉVÉE DE WALTER MITTY
3^e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h15, 17h45.
Acteurs: Ben Stiller, Sean Penn, Kristen Wiig, De Ben Stiller.

STUDIO

JAMAIS LE PREMIER SOIR
3^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h15, 20h30.
Acteurs: Alexandra Lamy, Mélanie Doutey, Julie Ferrier, De Melissa Drigeard.

BELLE ET SÉBASTIEN
5^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 14h, 18h15.
Acteurs: Félix Bossuet, Tchékky Karyo, Margaux Chatelier, De Nicolas Vernier.

THE HUNGER GAMES - CATCHING FIRE
8^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Jennifer Lawrence, Josh Hutcherson, Liam Hemsworth, De Francis Lawrence.

QUEEN KONG CLUB - CINÉMA MINIMUM

LES BUREAUX DE DIEU
Me 22.120h. 16 ans sug. 16 ans.
De Claire Simon.
La projection sera suivie d'une discussion en lien avec les votations fédérales du 9 février en particulier sur l'initiative « L'avortement est une affaire privée ».

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.
Urgences santé et ambulance: 144.



Hôpital Pourtalès et Maternité
N° principal: tél. 032 713 30 00.
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.
Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.
Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Groupe Sida Neuchâtel Peseux, permanence et secrétariat tél. 032 737 73 37 (test anonyme sur rendez-vous).

Homologay, association d'homosexuels (case postale 1719, 2002 Neuchâtel), <http://www.homologay.isuisse.com>, e-mail: homologay@isuisse.com, tél. 079 292 66 94. Permanence téléphonique: le jeudi de 19h à 22h.

Information diabète, secrétariat lu-ve de 14h à 17h, rue de la Paix 75, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 913 13 55.

Job Service (quai Ph.-Godet 18), travail des jeunes - placement et information, tél. 032 725 35 55, sur rendez-vous.

La Courte Echelle, (rue des Fausses-Brayes 3), lieu d'accueil enfants-parents, lundi-mardi de 14h30 à 17h30; mercredi et jeudi de 9h à 11h30, tél. 032 724 45 15.

La Margelle, lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel, (rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville 7), tél. 032 724 59 59.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes et messes des samedi et dimanche 18 et 19 janvier

P paroisse réformée évangélique

Basilique Notre-Dame: di à 10h, célébration de l'Unité.

Sud:

Temple du Bas: je à 10h, médiation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour recueillement.

Portalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h messe en latin.

Chapelle de La Providence: sa à 16h30, messe en croate. Di à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Portalès, chapelle 6^e étage: di à 10h célébration dominicale.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 10h, célébration œcuménique à la Basilique Notre-Dame, Eglise rouge.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Anne Kybourg, journaliste
Thomas Nussbaum, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeliger S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

L'instantané de Stefano Iori...



... autoportrait à l'iPhone

Publicité

Ciblez vos économies d'électricité

Connaissez-vous votre consommation d'électricité? Savez-vous par exemple ce que consomment vos divers appareils ou votre éclairage?

Une présentation dynamique et pleine d'humour vous éclairera sur les trucs et astuces pour économiser votre courant! Des représentants de votre commune et des spécialistes en énergie compléteront en outre ces informations et répondront à toutes vos questions avant de vous inviter à partager un apéritif.



Accueil

Olivier Arni

Président du Conseil communal,
Directeur de l'Urbanisme, de l'Economie
et de l'Environnement

Ciblez vos économies d'électricité

Maurice Grünig

Délégué à l'énergie de la Ville de la
Chaux-de-Fonds

Où ?

Museum d'Histoire Naturelle
Rue des Terreaux 14
2000 Neuchâtel

Quand ?

Mercredi 22 janvier 2014

Heure ?

18h30

Coût ?

Conférence gratuite

Questions du public

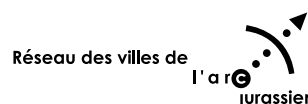
Apéritif offert par la Ville de Neuchâtel



Ville de Neuchâtel

Urbanisme et environnement
Tél. 032 717 76 60

Cette conférence est proposée par le Réseau des Villes de l'Arc jurassien dans le cadre de son programme d'actions vers une société à 2000 watts auquel notre Ville participe.





Jonathan Gretillat et Olivier Arni présentent leurs vœux à la population de la Ville pour 2014

Un élan positif pour 2014

Jonathan Gretillat (PS) et Olivier Arni (PS), respectivement présidents du Conseil général et du Conseil communal, adressent leurs bons vœux à la population neuchâteloise. Après une année 2013 qui a vu la ville être multiplement distinguée, 2014 est envisagée avec sérénité, entre célébrations et nouveaux projets.

Quels moments forts pour la Ville retiendrez-vous de 2013 ?

Olivier Arni: Tout d'abord, notre Cité s'est vu remettre la Plaque d'honneur du Prix de l'Europe pour ses efforts en faveur de l'idéal d'unité européenne. Le Prix Solaire Suisse a également été remis à la Ville pour récompenser sa politique énergétique. Quant aux réalisations, je retiens l'inauguration des passerelles du Millénaire et de l'Utopie, témoins d'un urbanisme de qualité. Enfin, n'oublions pas l'émergence d'une nouvelle dynamique pour le centre-ville, avec la mise en œuvre d'une stratégie établie d'entente entre la Ville et les différents acteurs économiques: une nouvelle page est en train de s'écrire.

Jonathan Gretillat: Passablement de choses se sont mises en place, la Ville va de l'avant avec l'envie d'innover constamment tout en préservant ses qualités. Le Prix de l'Europe est effectivement important: Neuchâtel a une histoire qui l'a de tout temps reliée à l'extérieur, c'est un symbole fort. Le Prix Solaire démontre, lui, l'innovation dont on



fait preuve ici, et la volonté de développer pour les générations futures une ville durable qui continuera à rendre les gens fiers d'y vivre et de s'y établir. Il faut aussi relever l'élection de Didier Burkhalter comme président de la Confédération, symboliquement marquante: c'est une occasion pour la ville de rappeler qu'elle

Jonathan Gretillat et Olivier Arni posent devant la Charte de Franchise, dont le 800^e anniversaire sera célébré cette année.

existe et qu'elle contribue à la Confédération.

Quels seront les enjeux, défis et événements centraux qui jalonnent 2014 ?

O.A.: Il y a pour moi deux niveaux. Le premier est symbolique, avec une étonnante constellation de dates. Le 800^e anniversaire de la Charte de Franchise, étape fondatrice dans le développement de la ville. Il y a aussi le 200^e anniversaire de l'intégration du Canton dans la Confédération, ainsi qu'une série de 50^{es}: celui du Centre de Loisirs, espace d'expression et de participation pour la jeunesse; celui du Centre sociale protestant et celui de la présence de Philip Morris à Neuchâtel. En cette année d'inauguration de Microcity, il faut aussi relever le 70^e anniversaire du CSEM, acteur clé de l'innovation. Enfin, nous allons également célébrer le 100^e anniversaire du Collège des Parcs!

Le second niveau est lié à la mise en œuvre du programme politique 2014-2017. J'aimerais mettre deux projets en évidence: l'un vise à faire évoluer, tout en préservant ses missions actuelles, le Temple du Bas en un centre de congrès, infrastructure nécessaire au rayonnement de Neuchâtel; l'autre concerne un grand processus démocratique autour du développement de la ville et de ses rives: une exposition publique sera ouverte en mars, accompagnée d'un processus participatif au sujet de l'aménagement des Jeunes-Rives, du port ainsi que des places

Alexis-Marie-Piaget et Numa-Droz. L'idée est de présenter une vision de développement pour les 25 prochaines années.

J.G.: L'anniversaire des 800 ans de la Charte célèbre la première franchise des libertés: des droits ont été accordés aux habitants de la ville, que la Charte a contribué à développer. Il est d'autant plus important de revenir sur des événements marquants de notre passé quand on réfléchit à notre avenir. L'année est prometteuse: ce qui a débuté en 2013 va véritablement pouvoir être mis en œuvre et poursuivi en 2014 – notamment la redynamisation du centre-ville. C'est un objectif qui faisait l'unanimité et qui va être concrétisé en 2014.

Cependant, ces aspects positifs ne doivent pas nous empêcher de rester attentifs. Ainsi, la question de l'emploi est importante: Neuchâtel est un canton particulièrement tributaire de la situation économique internationale, et nos places de travail dépendent grandement de nos relations avec l'extérieur. Une autre préoccupation vient de la précarisation des Neuchâtelois, avec la hausse du nombre de personnes à l'aide sociale. Cela démontre un appauvrissement de plusieurs catégories de la population que nous ne pouvons pas laisser au bord du chemin, car la force de la collectivité se mesure au bien-être du plus faible de ses membres.

Qu'espérez-vous pour cette année 2014 ?

J.G.: Le canton pâtit d'une image négative qui se répercute sur celle de la ville, ce qui est vraiment dommageable. Je souhaite vraiment que l'on

retrouve un peu de sérénité à tous les niveaux, plutôt que de faire l'objet de scandales et de polémiques: Neuchâtel a un grand potentiel à valoriser et a toujours été réputé en Suisse pour avoir des personnalités et des citoyens qui s'engageaient pour l'intérêt général. Nous avons perdu cela et il faut du temps pour le reconstruire. J'espère que 2014 y contribuera.

O.A.: Mon espoir, ma détermination, sont de voir émerger une puissante énergie positive afin que nous écrivions ensemble un nouveau chapitre de notre histoire. Les événements commémoratifs sont l'occasion de prendre conscience de notre responsabilité historique, de s'engager avec conviction pour avancer et développer nos qualités.

Quels vœux formulez-vous à la population neuchâteloise pour 2014 ?

J.G.: Je souhaite une année 2014 qui permette à chacun de réaliser les projets qu'il a à cœur, au niveau professionnel ou familial. J'espère que cette nouvelle année puisse donner de nouvelles ouvertures et chances aux



personnes qui sont en situation précaire ou en recherche d'emploi.

O.A.: Que chaque personne puisse prendre conscience qu'elle dispose d'un immense potentiel. La vie est faite de nombreux problèmes, et on se laisse souvent enfermer dans la difficulté au point de perdre conscience de ses qualités. Il ne faut jamais se résigner. N'oublions pas de prendre soin de nous, de notre entourage. Dialoguer et travailler avec les autres permet de surmonter les obstacles pour en faire des valeurs profitables à chacun.

Thomas Nussbaum